

L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes

INFORMATIONS OUVRIÈRES

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES

HEBDOMADAIRE DU PARTI OUVRIER INDÉPENDANT

POI

n° 620

semaine du
3 au 9
septembre
2020

Site : infos-ouvrieres.fr / mail : informations-ouvrieres@fr.oleane.com



Rencontre de militants ouvriers (industrie, agro-alimentaire, services, commerce, transports...) Samedi 26 septembre 2020 de 11 heures à 16 heures (Bourse du travail à Paris)

Nous sommes confrontés à une offensive sans précédent. Une offensive qui vise à liquider des centaines de milliers d'emplois, déréglementer nos conditions de travail, supprimer nos accords collectifs, baisser nos salaires (...).

Après avoir liquidé des pans essentiels du Code du travail en 2017, Macron a ouvert les vannes à l'ubérisation de toute la société. Durant la crise sanitaire, il a multiplié les ordonnances pour réduire nos droits et donner les mains libres au patronat qui s'en saisit pour accélérer les suppressions d'emploi et la remise en cause de nos acquis (...).

Comme à d'autres périodes de l'histoire, l'ampleur de la crise tétanise celles et ceux qui, dans les sommets des organisations, par peur, par habitude, par totale incapacité à envisager autre chose que ce qu'ils font depuis toujours, se plient aux décisions de l'État et des patrons.

En même temps, une discussion intense se mène au cœur même des organisations syndicales et dans la classe ouvrière sur la stratégie à suivre pour résister à la vague de

licenciements et d'accords de performance collective.

Le dialogue politique qui se mène dans les comités de résistance et de reconquête, pour la défense des acquis de 1936 et de 1945, rassemble des militants ouvriers, des travailleurs d'appartenances diverses. Un dialogue auquel contribue *Informations ouvrières*, tribune libre de la lutte des classes.

Nous invitons les militants ouvriers de l'industrie, de l'agro-alimentaire, des services, du commerce, de la construction, des transports... à se réunir le 26 septembre à la Bourse du travail à Paris de 11 heures à 16 heures, pour discuter ensemble des moyens d'aider la classe ouvrière à organiser la résistance, le refus de l'union sacrée, des licenciements, des accords de performance collective et des baisses de salaire, de la remise en cause de nos conquêtes sociales, issues notamment de 1936 et de 1945.

Pour tout contact : cnrr2017@gmail.com

cnrr.fr

« Nous avons besoin de nous rencontrer, d'échanger »

■ Interview de **Xavier Boiston**, syndicaliste dans la chimie du Rhône

Le gouvernement a affirmé sa priorité d'une concertation sur un plan de relance. Est-ce une bonne nouvelle ?

Je ne dirais pas ça. Il y a un mois Macron et Merkel ont annoncé un plan de relance européen et déjà des milliards ont été lâchés à des grands groupes qui se déclarent « en difficulté ». Systématiquement cela c'est traduit par des plans massifs de suppressions d'emplois avec des départs dits « volontaires » et à aucun moment par de l'investissement ou de l'emploi. C'est la recherche de la rentabilité capitaliste et rien d'autre (...).

Le gouvernement sait que les plans de licenciements ne vont pas passer, il n'y a qu'à voir les premières manifestations spontanées qu'il y a dès qu'une fermeture de site est annoncée. Il cherche à éviter l'affrontement en ramenant les discussions entreprise par entreprise.

Les APC (accords de performance collective) sont un instrument de chantage odieux : temps de travail et salaire contre maintien de l'emploi. La bagarre est difficile. C'est la même chose sur les plans de départ dits volontaires. Un gars qui est près de la retraite est intéressé pour prendre un chèque, il en a plein les bottes. Mais en même temps il n'y aura pas d'embauche pour son fils qui est au chômage.

En plus, dans les grands groupes il y a les moyens de payer des plans de licenciement de luxe, mais dans les PME, la sous-traitance, ça risque d'être de la charpie.

Justement, le gouvernement annonce du chômage partiel de longue durée pour éviter les licenciements...

Là aussi il faut regarder un peu en arrière sur ce qui s'est passé pendant le confinement où l'utilisation du chômage partiel ne coûtait rien aux patrons. Les entreprises qui ne l'ont pas utilisé c'est pour pouvoir verser des dividendes en toute quiétude. Mais pour toutes celles qui y ont eu recours, cela a surtout été l'occasion de remettre en cause le droit à congé, d'imposer de la modulation des horaires, de revoir l'organisation du travail... On a même vu dans des entreprises du chômage partiel sur une ligne de production et des intérimaires recrutés sur une autre !

Je pense que le but de l'activité partielle de longue durée est là : renforcer la flexibilité du travail et baisser les salaires bien sûr, parce que les heures de chômage sont à 70 % du brut. Il y a un patron qui nous a dit dans une conversation : « les crises sont les catalyseurs des restructurations ». On est en plein dedans (...)

Mais les syndicats ne sont pas tenus à l'écart, Castex a clairement appelé au dialogue social de proximité.

Sans ambiguïté je suis pour la négociation collective créatrice de droits, c'est mon boulot quand je négocie dans ma branche même si ça devient de plus en plus compliqué. Mais ce

n'est pas ça que veut le Premier ministre. Je cite son intervention au sortir de la conférence sociale : « J'ai indiqué aux partenaires sociaux qui ont souscrit à cette intention que le plan de relance sera suivi et évalué. Il sera mis en œuvre

dans les territoires où il faudra faire vivre un dialogue social de proximité le plus intense possible. Chacun ainsi sera considéré. »

C'est un piège qui nous est tendu : le dialogue social de proximité c'est entreprise par entreprise, là où il y a le plus de pression directe, principalement sur les emplois. Ils veulent éviter l'affrontement bloc contre bloc

et nous mettre en situation de n'avoir pas d'autre choix que d'accompagner les plans de licenciements sans les combattre.

Nous avons besoin de nous rencontrer, d'échanger, de briser l'isolement dans lequel on veut nous enfermer. L'invitation pose le vrai problème, celui d'une riposte d'ensemble et pas boîte par boîte.

Il n'y a que comme ça que nous pourrions obtenir nos revendications, défendre nos emplois, nos conditions de travail, nos salaires, nos acquis sociaux.

Pour cela nous avons besoin de nous grouper au-delà de nos engagements syndicaux et politiques pour dégager ensemble les bonnes solutions.

Paru dans **Informations ouvrières**, n° 614, 23 au 29 juillet ■

Le Covid a bon dos :

Air France massacre ses vols court-courrier

■ Une contribution de **Marc Sauterey**, syndicaliste à Air France

Le patronat, aidé en cela par le gouvernement, prend prétexte et argument du Covid-19 et de la crise économique qui lui est liée pour tenter d'imposer des plans de restructurations et de licenciements déjà dans les tiroirs depuis bien avant cette crise (...). Pour tous les secteurs, le Covid-19 sert aujourd'hui d'alibi pour tous les PSE.

Ainsi le groupe Air France (les compagnies Air France, Hop et Transavia), qui a pourtant reçu 7 milliards d'aide du gouvernement et qui bénéficie depuis le mois de mars jusqu'au mois de septembre d'un chômage technique de 70 %, a décidé d'un plan de 7 580 suppressions d'emplois.

Ce plan concerne environ 16 % des 41 000 salariés d'Air France et 42 % des 2 400 salariés de la compagnie Hop.

Concernant Hop, ce plan de 1 007 suppressions d'emplois se traduit notamment par la fermeture des centres d'Orly (350 postes), de Morlay (209 postes) et de Lille (88 postes). Sont-ils dus au Covid, ces plans de suppres-

sion d'emplois ? Pour y répondre, regardons le « noyau dur » de ces destructions de postes : il est constitué de l'établissement exploitation court-courrier d'Air France et de la filiale Hop dans son ensemble. C'est dans ces deux secteurs que les directions d'Air France et de Hop annoncent dès maintenant qu'il pourrait y avoir recours à des « licenciements secs ».

Air France écrit ainsi dans une présentation interne : « La réalité des suppressions de postes dépendra du résultat du volontariat sauf pour l'établissement exploitation court-courrier, pour lequel les postes identifiés seront nécessairement supprimés » (c'est la direction d'Air France qui souligne en gras).

GRÈVES EN 2017 ET 2018

Il faut savoir que, depuis des années, la direction du groupe Air France présente des résul-

tats faisant état de pertes pour le court-courrier : pour 2019, une perte de 200 millions d'euros dont 80 millions attribués à Hop. Avant de regarder ces chiffres de plus près, il est donc clair que ce n'est pas le Covid-19 qui inspire la volonté actuelle de détruire ces emplois.

À tel point que, déjà en 2017 et 2018, les syndicats de Hop ont dû mener de puissantes grèves intersyndicales pour défendre leurs emplois. À tel point également que,

depuis des années, de CE en CSE, les élus du court-courrier d'Air France combattent la volonté de supprimer des postes et de faire massivement appel à la sous-traitance pour les escales en France et que des grèves viennent appuyer la revendication du maintien de l'emploi des escales en Corse, à Marseille, à Toulouse, à Bordeaux, etc. >>>

« Le groupe Air France (les compagnies Air France, Hop et Transavia), qui a pourtant reçu 7 milliards d'aide du gouvernement, a décidé d'un plan de 7 580 suppressions d'emplois. »

>>> Faire endosser au Covid-19 la responsabilité de ces destructions d'emplois à Air France et à Hop semblait si artificiel que le gouvernement s'est empressé de fournir des alibis supplémentaires à ces suppressions : le plan d'aide de 7 milliards d'euros était « conditionné » à deux points, d'une part à la capacité d'Air France à se « restructurer », d'autre part à la suppression des vols de desserte des villes pour lesquelles une liaison TGV de moins de 2 h 30 existe (...).

LE PRÉCÉDENT DU FRET AÉRIEN

Revenons maintenant sur la « non-rentabilité » du court-courrier Air France et Hop. Je me souviens, il y a quatre ou cinq ans, de mes camarades syndicalistes au cargo Air France qui luttèrent contre la direction, qui prenait prétexte de la non-rentabilité de cette activité pour la réduire. Il faut savoir que, après avoir arrêté d'exploiter certains avions de fret pur, la compagnie n'a pas pu transporter durant la crise du Covid-19 autant de marchandises que possible et même nécessaire faute de moyens.

Des avions de passagers ont même dû être « bricolés » pour le transport de marchandises afin de faire face à la demande.

Par ailleurs, comment expliquer la nécessité de supprimer des lignes court-courrier Air France et Hop à cause prétendument de la crise du Covid alors que c'est justement les seules lignes qui ont à peu près pu fonctionner durant cette période du fait de la fermeture des frontières ?

Donc oui, il y a aujourd'hui une volonté du patronat et du gouvernement de se servir de la crise sanitaire pour détruire les emplois et

déréglementer. Il faut partout, avec nos camarades syndicalistes, avec nos collègues, discuter pour rétablir la vérité et pour organiser la résistance.

Refus de tous les licenciements !

La réunion du 26 sera un temps important dans l'organisation de cette résistance.

Paru dans *Informations ouvrières*, n° 618, 20 au 26 août ■



Plusieurs milliers de salariés d'Airbus ont manifesté mercredi 8 juillet dans l'enceinte du groupe, à la périphérie toulousaine, contre le plan de suppression d'emplois annoncé.

DR

GRÈVE À L'USINE SIMRA À ALBERT DANS LA SOMME

« Notre revendication, c'est le maintien de tous les emplois ! »

■ Interview de **Hervé Guillherme**, délégué CGT à l'usine Simra du groupe Segula, à Albert



DR

« **O**n est en grève depuis jeudi, reconduite tous les jours. On avait déjà fait trois mouvements de grève avant les vacances d'été, au mois de juillet. Notre revendication, c'est le maintien de tous les emplois. On refuse tout licenciement. La grève est très suivie. On tourne entre nous mais certaines équipes se retrouvent avec 95 % de grévistes. Simra est une filiale aéronautique du groupe Segula, sous-traitante de Stelia Aerospace, filiale d'Airbus. La direction de Simra se veut rassurante. Elle nous dit qu'il n'y aura pas de licenciement. Sauf que Stelia a annoncé la suppression de toutes nos charges de travail pour le 31 décembre. Donc à cette date, il n'y

aurait plus de boulot. Que va-t-il se passer ? On n'est pas dupe.

La direction organise déjà la liquidation de l'activité. Ils dégoutent les salariés, notamment en les laissant chez eux, sans nouvelles sur rien. Et maintenant ils poussent les salariés à des ruptures conventionnelles. Au mois de mars, on était 170 salariés, mais fin août, on est plus que 126. Et puis surtout, on sait ce qu'ils veulent faire. Ils veulent réduire drastiquement le nombre de salariés et n'en garder qu'un petit noyau pour pouvoir réorganiser à partir de là l'activité quand il y aura une reprise. On le sait parce que c'était ce qui était déjà prévu. Peut-être pas immédiatement. Peut-être sur plus long terme. Mais il était prévu que Stelia récupère toutes nos charges

de travail. Le Covid, ce n'est qu'une excuse pour mettre en œuvre leur plan.

Alors c'est pour ça qu'on s'est mis en grève. On a aussi exigé d'avoir accès à tous les contrats passés avec les clients ainsi qu'une expertise des comptes. Mais ça nous est refusé. C'est bien qu'il y a quelque chose à cacher. Au mois de juin, on a eu un rendez-vous avec M. Xavier Bertrand, président de la région, le député M. Stéphane Demilly, la préfète de la Somme et les élus locaux. Mais on n'a aucun soutien de leur part. Absolument rien. Ils n'ont apparemment pas l'intention de bouger. Sauf que nous, on ne peut pas accepter ça.

Alors on continue. On poursuit la grève. Et en plus de ça, on a décidé que, vendredi prochain, le 28, on ira manifester devant chez Stelia, avec les salariés des autres sous-traitants et même une partie des salariés de chez Stelia. On appelle également la population des environs, les commerçants, les retraités, toutes les personnes en recherche d'emploi, à venir manifester avec nous pour la sauvegarde de l'emploi sur le bassin albertin. Ici, Stelia, c'est la grande usine « mère » du coin. C'est eux qui décident de l'activité sur tout le bassin. S'ils liquident et délocalisent le boulot, ça sera impossible d'en retrouver ensuite. Alors on va les voir pour exiger le maintien de tous les emplois. C'est compliqué mais on ne veut pas se résigner. On ne lâchera rien. »

Paru dans *Informations ouvrières*, n° 619, 27 août au 2 septembre ■

« Ils profitent donc de la crise sanitaire, qui n'était pas prévue, pour mettre en place brutalement un plan qu'ils avaient en tête depuis longtemps. »

■ Contribution de **Marin Guillotin**, militant FO chez Total

A la raffinerie où je travaille, un plan social est en construction depuis un bon moment, et pour le justifier la direction utilise de façon opportune tous les arguments à sa portée. Depuis trois ans, c'est l'urgence environnementale qui était invoquée, mais juste avant les vacances tout s'est accéléré, et c'est maintenant la crise économique et l'urgence de réduire les coûts qui servent d'argument, la con-sommation d'essence ayant évidemment baissé pendant le confinement. Ils profitent donc de la crise sanitaire, qui n'était pas prévue, pour mettre en place brutalement un plan qu'ils avaient en tête depuis longtemps.

C'est clair : le but, hier comme aujourd'hui, est de supprimer les emplois maintenant, pour réembaucher plus tard après la reprise économique, mais selon des conditions qui seront tout autres : CDD, intérim, etc. Bref la casse des acquis, la baisse des salaires.

Une des méthodes employées actuellement par la direction est de tenter d'associer les salariés et leurs organisations syndicales à la mise en œuvre du plan en passant abondamment le message : il serait éventuellement possible de réduire la quantité de postes supprimés, mais il faudrait que les employés aident en indiquant où « agir » pour être efficace... C'est un peu comme laisser le choix de la corde au futur pendu.

Par exemple, pour mon cas (je suis pompier sur le site), on nous dit qu'on peut éviter de supprimer un poste, mais il faudrait accepter de baisser les primes d'astreintes de 50 % !

En faisant ça, l'objectif est de monter les salariés les uns contre les autres, de diviser pour avoir le

moins de résistance possible et d'affaiblir certains secteurs qui, pris isolément, seraient condamnés.

Ce petit jeu est bien rôdé, dans les grandes entreprises mais aussi dans les petites : au bout du bout, il s'agit d'expliquer que les salariés sont en fait responsables de la situation, que leurs conditions de travail et leurs salaires doivent changer pour s'adapter au monde d'après-crise.

Nous devons le combattre. Il ne faut pas oublier que la crise sanitaire que nous traversons a montré brutalement les failles que les gouvernements successifs de ce pays ont ouvertes dans notre système de santé.

Ce sont ces gouvernements et leurs orientations politiques qui sont responsables de la situation, sanitaire et économique.

Et Il faudrait maintenant accepter sagement que des dizaines de milliards d'euros soient déversés pour les entreprises pour aider à liquider nos emplois et nos acquis.

L'initiative prise le 26 septembre d'un rassemblement de militants de l'industrie, du transport, du commerce, nous permettra d'échanger nos expériences, nos difficultés, nos réussites, de tenter de ne pas se faire isoler, de mettre en discussion nos propositions sur le « que faire », comment faire pour aider à la résistance de la classe ouvrière, pour changer ce système qui écrase tout et tout le monde.

Pour ma part, j'y serai car nous devons discuter des armes que nous devons construire ensemble pour résister.

Paru dans **Informations ouvrières**, n° 620, 3 au 9 septembre ■



JE M'INSCRIS à la rencontre de militants ouvriers le 26 septembre 2020

NOM, Prénom :

Qualité

Email :@.....

Tél.

JE M'ABONNE À **INFORMATIONS OUVRIÈRES**

Par prélèvement mensuel : 5,80 euros 9,50 euros pour les plis clos

Pour consulter l'édition numérique d'*IO* (offre réservée aux abonnés par prélèvement mensuel), indiquez LISIBLEMENT votre adresse e-mail en CAPITALES

.....@.....

5 numéros "découverte" : 7 euros 12 numéros : 17 euros 4 mois (17 numéros) : 24 euros

6 mois (25 numéros) : 33 euros 1 an (51 numéros) : 65 euros 1 an, pli clos : 110 euros

12 numéros : 10 euros pour tout premier abonnement

Nom : Prénom :

N° : Nom de la voie :

Code postal : Ville :

Bulletin à renvoyer à : *Informations ouvrières*, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, CS 30016, 75479 Paris Cedex 10.
Chèque à l'ordre d'*Informations ouvrières*.

Mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez *Informations ouvrières* à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'*Informations ouvrières*.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée : dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé, et vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Date :

Signature (obligatoire) :

.....

IMPORTANT : n'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire ou postale, de dater et signer votre autorisation de prélèvement.

Numéro ICS : FR69ZZ442543

Cadre réservé à l'administration du journal

